



**COMMUNE DE  
GENNES**

*Nombre de Conseillers :*

*En exercice : 15*

*Présents : 9*

*Votants : 10*

*Date de convocation :*

*22/03/2024*

*Date d'affichage :*

*03/04/2024*

**DELIBERATION**

**Le vingt-huit mars deux mille vingt-quatre à vingt heures**, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

**Membres présents :** Dominique HENRY, Isabelle HOCQUEMILLER (à partir de la DCM N°6), Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMÉE, Carine PARRENIN, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

**Membres excusés :** Ludovic JEUNOT  
Anne-Sophie PARRIAUX, procuration à Jean-Michel LHOMMÉE

**Membres absents :** Philippe GENILLOUX, Céline HIRCHI, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

**Secrétaire de séance :** Agnès SANCEY-FOURNEROT

➤ **240309 : Neutralisation des attributions de compensation d'investissement**

La neutralisation des attributions de compensation d'investissement implique :

- l'émission d'un mandat en dépenses d'investissement au compte 198 chapitre 040 (opérations d'ordre entre sections) pour **55 308,43 €**
- l'émission d'un titre en recettes de fonctionnement au compte 77681 chapitre 042 (opérations d'ordre entre sections) pour la même somme.

Les membres du Conseil municipal présents adoptent à l'unanimité cette opération de neutralisation des ACI.

Le maire  
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture